

ECOLE MILITAIRE ENFANTINE HERIOT

=====
Extrait du livre de 1961 "Historique des Enfants de Troupe et des Ecoles militaires préparatoires", pages 171 à 189.
=====

Formation des élèves

Appelés à poursuivre leur instruction dans les écoles militaires préparatoires, les élèves reçoivent déjà, à l'Ecole Hériot, une formation intellectuelle, morale et physique. Cette formation est établie en fonction des possibilités de leur très jeune âge et des étapes de leur développement. Elle leur est donnée par l'action convergente d'un corps d'officiers et de sous-officiers dont les aptitudes particulières à cet effet ont été reconnues, des professeurs - parmi lesquels, trois femmes - désignés par l'Education Nationale, dont la valeur professionnelle, préétablie par ce ministère, est attestée par la qualité des résultats scolaires qu'ils obtiennent chaque année, des éducateurs, composés de jeunes gens, issus du contingent militaire, sursitaires pour la plupart, que leur formation destine précisément à une mission éducatrice: instituteurs, séminaristes, etc. et des religieuses de l'ordre de Saint-Vincent de Paul, dont les activités sont les suivantes : 1 sœur supérieure, 1 sœur infirmière, 1 sœur chargée de la dépense (nourriture) et 2 sœurs plus particulièrement chargées du service des tout-petits.

Formation intellectuelle.

La tâche des professeurs est d'éveiller chez les enfants un sentiment de curiosité pour les différentes matières de l'Enseignement et de les inviter à la connaissance plus étendue de celles qui conviennent le mieux à leurs dispositions foncières.

Cette tâche est donc toute d'observation des aptitudes particulières de chaque enfant. Aussi bien que par l'étude de textes dans laquelle l'enfant peut fournir des indications sur ses possibilités de réflexion et de compréhension, la connaissance de ses moyens peut se révéler par ses conceptions dans l'exécution de divers travaux manuels. Ces travaux, qui lui apparaissent comme un dérivatif, font connaître les dispositions générales de son esprit: observation, imagination, capacité d'intervention, de jugement, de goût, etc. En outre, ils servent à déceler les enfants qui ont intérêt à suivre une orientation technique ou professionnelle ainsi qu'à mieux connaître leur personnalité. Ces exercices manuels, bien conçus, peuvent servir à mettre en évidence des capacités intellectuelles insoupçonnées et donner ainsi des assurances parlantes quant à l'avenir scolaire des enfants.

La possibilité de poursuivre des études secondaires ou des études techniques est appuyée par des examens psychologiques dont l'intérêt n'est plus à démontrer. Effectués pendant les jours de la rentrée, au cours des opérations d'incorporation, ils ont pour but de donner une première appréciation sur la valeur des candidats admis à l'Ecole avec un retard scolaire ou un bulletin faible, et de donner une évaluation des possibilités intellectuelles des intéressés. Par la suite, ces examens détermineront la valeur intellectuelle des élèves et appuieront les appréciations des professeurs sur le pronostic d'études à orienter vers le secondaire ou le technique. Les indications que donnent ces examens sont extrêmement précieuses et se révèlent par la suite très exactes; elles permettent, en particulier, de réduire au maximum les échecs aux concours en orientant chaque enfant au mieux de ses possibilités.

Formation spirituelle et morale

a) FORMATION SPIRITUELLE

L'Ecole est composée, dans sa grande majorité, d'élèves de religion catholique. Une quinzaine d'élèves, environ, appartiennent à d'autres confessions et sont protestants, musulmans ou israélites.

La formation spirituelle des catholiques est assurée par un aumônier attaché à l'établissement, secondé par des Religieuses et par des éducateurs séminaristes. Tous font leur première communion solennelle, la renouvellent et sont confirmés.

Les élèves protestants sont confiés pour leur instruction religieuse à un éducateur, étudiant en théologie protestante, affecté dans ce but à l'Ecole. Ils sont conduits au culte une fois par quinzaine au temple protestant le plus proche: celui de la ville de Rambouillet.

Aucune formation spéciale ne peut être donnée aux élèves musulmans, mais il est tenu compte de leurs désirs dans le domaine de l'alimentation.

b) FORMATION MORALE

Cette formation, située essentiellement au niveau de chaque compagnie, est le rôle principal du Commandant d'Unité.

Les moyens employés sont évidemment adaptés à l'âge des enfants.

Aux plus petits, on s'efforce d'inculquer les règles élémentaires de la vie en commun, de la politesse, de la tenue, de l'ordre et de la discipline. Des causeries simples, brèves mais fréquentes, sont également faites aux enfants. Elles portent particulièrement sur la politesse, la tenue, la franchise, la loyauté, le respect des autres et de soi-même.

Avec les plus grands, des explications de quelques minutes sont données sur la propreté corporelle, le respect du matériel, la probité, la tenue à table, les relations avec les chefs, les camarades, la famille, etc.

En toutes circonstances, et guidé par ses camarades scouts qui lui servent d'exemple et lui facilitent son comportement, l'enfant n'a affaire qu'à sa conscience et à sa bonne volonté.

L'action des cadres, directe et personnelle, est bien entendu la plus efficace. Elle s'exerce par des entretiens particulièrement fréquents avec les élèves, surtout avec ceux dont la scolarité peut soulever des problèmes affectifs ou d'orientation. Plus précisément encore, en ces occasions, les officiers, les professeurs et les éducateurs ne manquent pas de témoigner de leur affectueuse compréhension et de toute leur bienveillance, de conseiller les élèves, de les guider et de les aider à franchir une étape que peut parfois marquer un sentiment de lassitude ou de découragement.

Formation physique

La formation physique des élèves est placée sous la direction d'un officier qui en coordonne les différentes activités. Ces activités, contrôlées par le Médecin Chef, sont conduites par des sous-officiers brevetés d'éducation physique et d'éducateurs, professeurs d'éducation physique dans le civil.

Les installations comprennent: un gymnase, un terrain annexe au gymnase, une salle corrective, un tennis utilisé à cette fin et comme aire de basket-ball et de hand-ball. Elles permettent un travail fructueux et aisé.

Etablis conformément aux directives de l'Education Nationale pour l'enseignement primaire, les programmes comportent :

- a) des séances normale d'éducation physique destinées à l'ensemble des élèves et pratiquées soit en plein air (méthode naturelle) soit, en cas d'intempérie, au gymnase ;
- b) des séances de gymnastique de maintien, l'accent étant mis sur l'apprentissage de la respiration et la correction de l'attitude ;
- c) pour les plus grands élèves, des séances d'initiation aux sports individuels ou collectifs, des compétitions interscolaires de hand-ball, football, cross, triathlons scolaires ;
- d) des leçons de gymnastique corrective, qui sont pratiqués de façon régulière et profitable.

D'excellents résultats sont obtenus particulièrement chez les enfants atteints de déformations, fréquentes dans le jeune âge : tous sont sensiblement améliorés ,sinon guéris.

Des contrôles médico-physiques permettent de noter la croissance staturo-pondérale des enfants, les améliorations survenues dans leurs possibilités physiques ainsi que les progrès de leurs performances.

L'Ecole est affiliée à l'Union Sportive de l'Enseignement Primaire de Seine-et-Oise et participe aux championnats scolaires organisés par cet organisme.

Formation militaire

Elle est limitée à la connaissance et à l'usage des marques extérieures de respect ainsi qu'au bon maintien des élèves lorsqu'ils se trouvent en déplacement. L'ambiance militaire est entretenue par le salut aux Couleurs rendu chaque dimanche par une section d'élèves et par les prises d'armes réunissant tout ou partie de l'Ecole à l'occasion des fêtes nationales et des inspections.

Parmi ces prises d'armes, on peut citer celles effectuées à l'occasion de la visite de M. le Président Rivallant, alors délégué ministériel pour l'armée de terre, qui portait à cette Ecole une dilection particulière, des fêtes de Jeanne d'Arc et de la Victoire, de la distribution des prix que préside le général commandant le Groupe de subdivision de Versailles et à laquelle ne manque pas d'assister M. le Sous-préfet de Rambouillet.

C'est à l'Ecole Hériot que fut commémoré, en 1960, sous la présidence de M. Messmer, ministre des armées, et avec la présence des plus hautes autorités et de délégations de toutes les E.M.P., le cinquantenaire de l'Association des anciens élèves de ces écoles.

Une fanfare, composée d'une soixantaine d'exécutants, participe à chacune de ces manifestations auxquelles elle contribue à donner la signification et l'ampleur souhaitées.